

Roselyne Bachelot à la recherche de "financements nouveaux" pour l'assurance maladie (presse)

PARIS, 5 septembre 2007 (APM) - La ministre de la santé, Roselyne Bachelot, estime nécessaire de trouver des "financements nouveaux les plus justes et les moins pénalisants pour l'économie" afin de permettre la prise en charge des nouvelles dépenses de santé, dans un entretien publié mercredi dans le quotidien Les Echos.

"Nous préparons plusieurs réformes structurelles qui devront aboutir entre fin 2007 et mi-2008", annonce-t-elle dans le quotidien économique, soulignant que "la maîtrise des dépenses et la qualité des soins sont le fil rouge de ces réformes."

Le gouvernement devra "également [se] pencher sur la question des recettes de l'assurance maladie", relève la ministre.

Roselyne Bachelot évoque "des nouvelles recettes permettant d'atteindre simultanément des objectifs de santé publique [qui] peuvent s'avérer pertinentes" comme "aujourd'hui le cas du tabac."

Interrogée sur les nouvelles franchises annoncées fin juillet par le président de la République, elle indique réfléchir "à une modulation de la franchise pour les actes paramédicaux répétés, si un malade a besoin de plusieurs piqûres quotidiennes par exemple, ou quand une infirmière réalise plusieurs actes à la fois".

Concernant la prise en charge de cette franchise par les complémentaires santé, la ministre explique qu'elle rencontrera "très prochainement les organisations syndicales et les organismes complémentaires pour recueillir leur sentiment sur le système le plus juste et le plus responsabilisant".

Sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie, elle estime que "des optimisations [sont] possibles à tous les niveaux" et qu'il n'est pas question de "fixer un taux sous-évalué [de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam)] qui aboutirait mécaniquement à un nouveau déclenchement du comité d'alerte".

Elle souligne que la revalorisation d'un euro de la consultation des médecins généralistes ne sera "au rendez-vous que si la maîtrise médicalisée produit des résultats".

La ministre affirme par ailleurs que le budget de l'Etat permettra de financer en 2008 l'Aide médicale d'Etat (AME), évaluée à 500 millions d'euros, ainsi que la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC).

Questionnée sur ses autres grands dossiers de la rentrée, Roselyne Bachelot rappelle que le gouvernement attend pour la mi-septembre les propositions de Raoul Briet et Bertrand Fragonard sur le bouclier sanitaire, qualifié de "deuxième chantier" de son ministère après les franchises.

Sur "le troisième chantier", la réorganisation de l'offre de soins, avec la transformation annoncée pour 2008 des agences régionale de l'hospitalisation (ARH) en agences régionales de santé (ARS), la ministre déclare qu'elle s'entretiendra avec le ministre du travail, des

relations sociales et de la solidarité, Xavier Bertrand, sur une éventuelle "prise en charge des personnes âgées, et donc du secteur médico-social" par les ARS.

Roselyne Bachelot assure par ailleurs "être l'avocate" du dossier médical personnalisé (DMP) au sein du dernier chantier "lourd" évoqué pour la rentrée, l'optimisation des soins. Elle indique que le ministère attend en octobre "les conclusions d'une mission d'audit" sur le DMP, qui pourrait "faire l'objet d'une démarche expérimentale" sur 2008-09 avant d'en fixer les délais de mise en place.